- Genre et conservation de la biodiversité, par Madame **Philomène BIA**, Présidente de l'ONG BATA GBAKO ;

- Rôle de la société civile dans la mise en œuvre et la conservation de la diversité biologique, par Monsieur **Paul DOKO**, Président de l'ONG ACAPEE.

S'agissant de la communication 1 portant sur la « **révision et actualisation de la stratégie nationale et plan d'actions en matière de la biodiversité »,** le facilitateur a informé son auditoire sur l'importance que revête ce document, car il est le processus par lequel le pays peut planifier pour faire face aux dangers menaçant la biodiversité et de promouvoir son utilisation durable pour le développement national. C'est aussi le principal instrument de la mise en œuvre de la Convention au niveau national, conformément aux dispositions de l'article 6.
De l'avis du facilitateur, le SPANB révisé doit obéir à trois aspects importants à savoir :

- Un processus de planification plutôt qu'un document figé ;
- S'assurer qu'il contient des éléments qui sont intégrés dans la planification et les activités de tous les sectoriels qui peuvent impacter de manière positive et négative sur la biodiversité ;
- Etre un cycle lequel une évaluation sera faite à chaque phase de la mise en œuvre.

L'orateur a également fait mention de la conclusion sur l'avis de l'Université des Nations Unies (l'UNU) sur les précédentes SPANB qui présente quelques tendances positives mais n'ont pas été en mesure d'atténuer les principaux moteurs de la perte de diversité biologique.

Toutefois, il a aussi mentionné que certaines parties prenantes entre autre les industries, les communautés autochtones et femmes ont été moins impliquées.

- L'inégale couverture des objectifs de la CDB ;
- La faible intégration de la biodiversité dans les stratégies de développement ;
- Les objectifs nationaux ne sont pas spécifique, mesurable, réalisable dans le temps (MART).

A cela, il faut ajouter le fait qu'il manquait au SPANB les dispositifs de financement pour la mise en œuvre, sinon des listes de souhaits.
Enfin, le premier exposant est revenu sur le mandat de la mise à jour du SPANB (Décision X/2) de la COP 10 celles de :

- Développer des objectifs nationaux en lien avec le Plan Stratégique et ses objectifs d'Aïchi ;
- Examiner, mettre à jour et réviser les SPANB en accord avec le Plan stratégique.
- Utiliser les SPANB comme des catalyseurs pour l'intégration des objectifs de la biodiversité ; et
- Les Principes Directeur.

Ainsi, l'intervenant a clos son exposé par la présentation des différentes étapes du processus de planification de la SPANB et le support financier du FEM.

S'agissant de l'exposé 2 portant sur « **Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable d'ici 2020** », le facilitateur a mis un accent particulier sur le Statut et tendances globales de la biodiversité selon le 3ème rapport sur les Perspectives mondiales de la biodiversité (GBO 3) qui précise le déclin dramatique des écosystèmes terrestres.
Pour l'Afrique (Réf 2ème Rapport sur les perspectives africaines de l'Environnement (2006) et l'Atlas de l'évolution de l'environnement africain (2008), la situation de la biodiversité semble encore bonne et il existe toujours une opportunité d'intervenir de manière proactive.
Par contre en Afrique Centrale, la biodiversité fait face à plusieurs menaces y compris :

- Le commerce accru de la viande de brousse et la chasse illégale;
- la destruction des habitats y compris celle due aux activités d'exploitation forestière et à l'empiètement des humains pour l'établissement de l'Agriculture;
- la maladie.

Poursuivant sa communication, l'exposant a fait mention des moteurs de changements qui sont causes de la dégradation. Cinq (5) principales causes sont soulevées par l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire à savoir :

- Perte, transformation et fragmentation des habitats;

- Surexploitation des espèces sauvages ;
- Pollution ;
- Changements climatiques ;
- Espèces exotiques envahissantes.

L'exposant a clos sa communication sur les 5 Buts stratégiques pour la biodiversité 2011-2020. Le But stratégique B traite des questions de la réduction des pressions sur la biodiversité et encourager l'utilisation durable (Objectifs 5; 6; 7; 8; 9; 10).

Ensuite la Communication 3 sur « **l'intégration de la diversité biologique, dans les différents sectoriels et intersectoriels** »

L'exposant a définit l'intégration comme étant une réponse partagée et structurée face à la complexité et aux défis du développement durable. Cependant, il a précisé que l'intégration dans le cadre de la biodiversité concerne surtout l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique aussi bien dans les plans sectoriels et intersectoriels.

Toutefois le troisième exposant a mis en exergue les raisons d'une mauvaise intégration qui sont dues d'une part à un manque de poids politique du Ministère de l'Environnement, sa contribution au budget de l'Etat et les arguments pour convaincre; d'autre part de la mauvaise perception de l'environnement des autres ministères sectoriels qui ont une faible vision de l'environnement. Il a souligné que l'environnement est une solution alternative pour le développement.

Le facilitateur a également fait ressortir les services écosytémiques à travers les liens entre la biodiversité et le développement.

Mais pourquoi l'intégration ? Selon l'exposant, la COP 6 tenue à la Haye en 2006, avait tiré la leçon la plus importante selon laquelle les objectifs de la convention ne pourraient être atteints sans l'intégration de biodiversité dans tous les sectoriels d'activités économiques. A ce niveau le mandat de la CDB en termes de l'intégration consiste à se référer à :

- L'article 6b de la Convention ;
- CdP V sur l'approche Ecosystème ;
- Perspectives mondiales de la biodiversité 3
- Plan Stratégique et objectifs d'Aïchi (2,3,4).

Cette intégration dans les différents sectoriels devra prendre des formes de décisions politiques, de documents ou de plan d'action. Mais pour intégrer la biodiversité dans les différents sectoriels et intersectoriels, elle passe par le But stratégique A et les objectifs 2,3 et 4. L'intégration obéie au processus suivant :

- L'identification et engagement des parties prenantes ;
- La collecte et l'utilisation des informations utiles à l'intégration ;
- Décliner les données en cible, Objectifs et plan d'action ;
- Les points d'entrée nationaux sont (les différentes stratégies nationales, le DSRP, plan de prévention des catastrophes, plan d'utilisation des terres, lois des finances et budget etc.

Les différentes approches et outils ont été également présentés.
Enfin, le présentateur a clos sa communication sur l'importance de concilier les exigences du développement et celle de la préservation de la biodiversité.

Pour le quatrième exposant, sur « **le Genre et la conservation de la biodiversité »** Au départ, l'Homme qui est au centre de la diversité biologique, vivait en harmonie avec les écosystèmes**, m**ais l'Homme pensant, à force de créer, finit par détruire ce beau patrimoine où Dieu lui à légué.
Selon l'orateur les femmes représentent 68% de la population en RCA, mais sont classées dans la catégorie faible à la quelle il faut prêter une attention particulière.

Avec un taux élevé d'analphabétisme et relayer au deuxième rang, les pesanteurs socio culturelles, l'enclavement du pays ne lui permettent pas de s'épanouir comme il le faut. Sachant que les femmes ont des empreintes partout sur la biodiversité (agriculture sur brûlis, l'exploitation des PFNL et les bois de chauffage.

L'orateur a fait savoir que les femmes ont été prises en compte dans la question de la stratégie nationale et la conservation de la biodiversité à travers le Réseau des Femmes Africaines pour le développement Durable (REFADD) qui est représenté au sein du groupe de travail de la biodiversité d'Afrique (GTBAC). Ce réseau concerne huit (8) pays du Bassin du Congo dont le REFADD/RCA.
Poursuivant sa communication, les femmes constituant une force du fait qu'elles sont majoritaires et intimement liées à la diversité biologique, des

pistes suivantes méritent d'être prises en compte pour une implication effective :

- Renforcer les capacités en manière de conservation de la biodiversité ;
- Inciter les femmes à intégrer le réseau des femmes pour le développement durable afin de permettre une définition des actions hommes/femmes ;
- Encourager le leadership féminin ;
- Impliquer les femmes dans tous les volets de stratégie et la politique en matière de diversité biologique ;
- créer un cadre multi sectoriel des acteurs qui interviennent dans l'environnement et la biodiversité.

La dernière communication portant sur « le **Rôle de la société civile dans la diversité biologique** » Pour l'orateur, la société civile est un ensemble d'associations, organisations et mouvements qui condensent et amplifient dans l'espace public la résonance des problèmes sociaux. Grâce à elle la société ne se réduit pas à une masse amorphe. Elle joue un rôle de catalyseur dans la conservation de la biodiversité notamment :

- l'influence des politiques et stratégies de la conservation de la biodiversité à travers l'implication des ONGs dans l'élaboration des lois, règlement, le zonage et le plan de gestion des forêts extractives ;
- l'appel à la reconnaissance des droits coutumiers des peuples autochtones qui ont toujours assuré une gestion durable des ressources naturelles.
- Le partage juste des valeurs économiques découlant de la biodiversité ;
- La formation des opinions à la défense des droits environnementaux;
- L'implication par la représentation des bénéficiaires dans les cadres de gouvernance mise en place par les Etats ;
- L'information et la consultation des communautés sur les questions émergentes.

Enfin, l'exposant a clos sa communication en soulignant que le développement n'a pas que des bienfaits sur la biodiversité notamment l'humanité.

Il faut noter que toutes ces présentations ont été suivies des débats et échanges constructifs et fructueux.
Au terme de ces débats, les points suivants avaient attiré l'attention des participants et mériteraient d'être pris en compte par le Ministère en charge de l'environnement et la Coordination Nationale de la Biodiversité pour disposer d'une stratégie répondant aux questions épineuses de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique de la République Centrafricaine.

Il s'agit de

- L'intensification de la pression médiatique et judiciaire ainsi que la lutte contre l'impunité liée à la perte de la diversité biologique du pays ;
- L'insertion des études d'impact environnemental et social dans tous les projets sur la biodiversité, plus particulièrement dans les activités liées aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique ;
- La pérennisation des acquis des projets sur la conservation de la biodiversité ;
- La prise en compte et la valorisation des savoirs traditionnels pour la sauvegarde des ressources de la biodiversité ;
- La mise en application effective des stratégies et plans d'actions élaborés ;
- L'actualisation de la liste des ressources biologiques de la RCA ;
- L'implication des femmes dans tous les volets de stratégie nationale et politique de la diversité biologique ;
- La création d'un cadre multisectoriel relatif à l'environnement et à la biodiversité ;
- Le renforcement de la collaboration entre le Ministère en charge de l'Environnement et celui en charge de l'Urbanisme.

Il faut également noter que les différents sectoriels invités n'ont pas manqué de souligner leurs satisfactions quant à leur implication dans les questions de révision de la stratégie nationale en matière diversité biologique.

3- LA CEREMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture a été présidée par **Monsieur Gustave DOUNGOUBE**, Chargé de Mission en Matière d'Environnement, représentant le Ministre, qui dans son discours de clôture a remercié au nom du Ministre de l'Environnement, tout les participants pour leur contribution et expertise non négligeable. Il les rassure de la disponibilité du Département de l'Environnement, en particulier celle de la Coordination Nationale Biodiversité à collaborer afin de disposer d'un document de stratégie digne de ce nom et reflétant les réalités du pays.

ANNEXES

ANNEXE I

DISCOURS DE SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ECOLOGIE M. François NAOUEYAMA

Messieurs les Ministres et chers collègues,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement,
Mesdames et Messieurs les Membres des Cabinets Ministériels,
Distingués invités en vos rangs et qualités respectifs,
Mesdames, Messieurs,

Avant de poursuivre mon propos, je voudrais vous souhaiter la bienvenue en cette salle et vous remercier pour votre disponibilité, en dépit de vos lourdes charges respectives.

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur et un privilège pour moi de prendre la parole au nom du Gouvernement en tant que Ministre de l'Environnement et de l'Ecologie à l'occasion de cet événement tant attendu, marquant le début d'un processus qui, comme vous le savez, place les intérêts de l'homme au centre de la conservation de la diversité biologique. Le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'exploitation de la biodiversité est un sujet qui intéresse tous les acteurs que nous sommes, pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Aussi, je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte pour exprimer toute ma gratitude au Fonds pur l'Environnement Mondial (FEM) qui, à travers le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, a bien voulu financer le Projet de révision de la Stratégie Nationale et le Plan d'actions sur la Biodiversité et l'élaboration du 5ème Rapport National de Notre pays dont nous lançons le processus par le présent atelier.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

Permettez-moi de vous rappeler que la République Centrafricaine dispose d'une biodiversité riche et variée, de par sa position à cheval sur la forêt dense humide au Sud et la steppe au Nord. Cela voudrait dire que la diversité des écosystèmes devait constituer un atout pour le développement du Pays, face à une densité humaine relativement faible.

Malheureusement, force est de constater qu'en dépit de ces conditions naturelles favorables, les pressions anthropiques et les aléas climatiques soumettent encore les populations rurales et autochtones aux affres d'une paupérisation grandissante dont la Communauté Internationale a déjà pris conscience par l'initiation du protocole de Nagoya. Il s'agit de l'un des instruments juridiques qui découlent de la Convention sur la Diversité Biologique.

Mesdames, Messieurs, chers participants,

La République Centrafricaine, au même titre que la Communauté Internationale manifeste toujours un intérêt particulier pour la sauvegarde de l'environnement en général, la protection de la diversité biologique, la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, et la dégradation des terres en particulier. Cet engagement s'est traduit par l'élaboration d'une politique qui accorde une place de choix à la durabilité des ressources environnementales, garante du développement humain durable

Les activités qui se dérouleront dans le cadre de ce Projet sont compatibles avec les initiatives déjà engagées par notre Pays pour la sauvegarde de l'environnement national et global. C'est pourquoi, les présentes assises revêtent une importance capitale pour la gestion durable des ressources naturelles dont nous avons tous besoin pour vivre.

En effet, 20 ans après la 1ère Conférence de Rio sur l'environnement et le Développement Durable, le Gouvernement que dirige son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Professeur Faustin Archange TOUADERA, sous la clairvoyance de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat le Général d'Armée François BOZIZE, a pris des mesures majeures qui s'inscrivent dans le cadre du Programme d'Action pour le 21ème Siècle ou Agenda 21. Ces mesures qui sont la manifestation de la volonté politique affichée de la République Centrafricaine à s'engager dans la dynamique globale du développement durable, se sont respectivement traduites entre autres par :

- l'intégration de la dimension environnementale pour la première fois dans la constitution du pays ;
- la promulgation des législations forestière et environnementale,
- la conception et la mise en chantier des projets environnementaux ;
- la mise en place du Fonds National de l'Environnement qui est un mécanisme financier pour soutenir les actions gouvernementales en matière de protection de l'environnement ;
- la ratification de plusieurs Accords Multilatéraux en matière d'Environnement (AME);
- l'adhésion de la RCA à l'Initiative pour la Conservation des trois Grands Bassins Forestiers Mondiaux ;
- la signature avec l'Union Européenne de l'Accord de Partenariat Volontaire sur l'Application des Règlementations Forestières, la Gouvernance et les Echanges Commerciaux des Bois et Produits Dérivés vers l'Union Européenne (FLEGT) ;
- le processus d'intégration à l'initiative « Grande Muraille Verte », j'en passe !

Face aux défis émergents liés, entre autres, à la conservation de la biodiversité, à l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages, à la valorisation des biens et services environnementaux, à la régulation et la stabilisation du climat mondial et l'émergence de l'économie verte, la République Centrafricaine et ses partenaires techniques et financiers vont devoir faire plus d'effort pour lever les entraves sur la voie de la gestion durable des ressources naturelles.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

Aujourd'hui, nous amorçons une nouvelle étape de la planification nationale de la biodiversité. Ce processus est le corollaire de l'application effective des décisions prises par les Etats lors de la 10ème Conférence des Parties à la Convention sur la Biodiversité en octobre 2010 à Nagoya au Japon. Les objectifs recherchés étaient de :

- Faciliter la mise en œuvre nationale du Plan Stratégique Biodiversité 2011-2020 à travers l'élaboration des objectifs nationaux ;
- Soutenir l'actualisation, la révision et la mise en œuvre des SPANB, et l'intégration de la biodiversité dans les politiques nationales concernées ;
- Identifier les mécanismes de mobilisation des ressources
- Stimuler les premières actions pour mettre en œuvre les résultats de la conférence de Nagoya et en particulier, le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages et le Protocole complémentaire de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation du Protocole de Cartagena sur la biosécurité.

En outre, c'est un grand honneur pour moi de vous informer que l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé la période 2011-2020 la décennie des Nations Unies pour la Biodiversité. L'objectif de cette décennie est de mettre en œuvre les objectifs d'Aïchi dans un cadre plus global.

Je tiens à vous rappeler que la République Centrafricaine a signé la Convention sur Diversité Biologique en juin 1992 et est devenue Partie depuis le 15 mars 1995 date de sa ratification. L'article 6 de la CDB dispose que chaque Partie, conformément à ses conditions et capacités particulières va:

- élaborer des stratégies, plans ou programmes nationaux pour la biodiversité, ou adapter les stratégies, plans ou programmes existants ;
- intégrer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans ses plans sectoriels et intersectoriels, programmes et politiques pertinents.

Pour mettre en œuvre cette disposition de la CDB, la RCA a élaboré la Stratégie Nationale suivie du Plan d'action de la biodiversité (SNPAB) en 2000. Ces documents ont permis au Gouvernement d'avoir une orientation stratégique de durabilité dans la définition des politiques sectorielles de développement et voire de pouvoir bénéficier de projets de conservation à l'exemple du Projet de gestion des aires protégées avec la participation des populations locales qui sera bientôt lancé.

Mesdames et Messieurs,

Le défi est taille car notre pays s'est engagé sur plusieurs initiatives qui concernent la biodiversité tant aux niveaux Mondial, régional, sous régional que national. Je veux citer à titre exemple :

- Le plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques ;
- Le rapport pays pour les ressources génétiques forestières ;
- Le code de conduite pour une pêche responsable ;
- Le programme de travail sur les aires protégées ;
- La stratégie mondiale pour la conservation des plantes ;
- La stratégie sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages des pays de l'espace COMFAC ;
- Le cadre national de biosécurité ; et
- Le futur cadre national de l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages.

La prise en compte de toutes ces initiatives nécessite la pleine participation de tous les acteurs concernés, notamment les questions de genre, et une collaboration intersectorielle dynamique. Aussi, voudrai-je vous exhorter à faire montre d'abnégation et d'esprit critique dans vos analyses.

Sur ce, je souhaite plein succès à vos échanges et que vos délibérations puissent donner de bonnes orientations pour le lancement des activités du Projet de révision de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité,

Je vous remercie !

ANNEXE 2 MOTIONS DE REMERCIEMENT

MOTION DE REMERCIEMENT AU CHEF DE L'ETAT

Nous, participants à la Journée de lancement officiel du projet Biodiversité/Révision de la Stratégie Nationale et Plan d'Action de la Diversité Biologique et Elaboration du 5e Rapport de la République Centrafricaine , tenue le 16 août 2012 dans la salle de conférence du Restaurant KANAKOU à Bangui, exprimons notre profonde gratitude à Son Excellence, le Général d'Armée François BOZIZE YANGOUVOUNDA, Président de la République, Chef de l'Etat, pour l'intérêt qu'il ne cesse de porter aux questions environnementales de la République Centrafricaine en général et celles de la biodiversité en particulier.

Fait à Bangui, le 16 août 2012
LES PARTICIPANTS

MOTION DE REMERCIEMENT AU GOUVERNEMENT

Nous, participants à la Journée de lancement officiel du projet Biodiversité/Révision de la Stratégie Nationale et Plan d'Action de la Diversité Biologique et Elaboration du 5e Rapport de la République Centrafricaine , tenue le 16 août 2012 dans la salle de conférence du Restaurant KANAKOU à Bangui, adressons nos sincères remerciements au Gouvernement que dirige le Professeur Faustin Archange TOUADERA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour avoir autorisé la tenue de cette Journée.

Fait à Bangui, le 16 août 2012
LES PARTICIPANTS

MOTION DE REMERCIEMENT AU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Nous, participants à la Journée de lancement officiel du projet Biodiversité/Révision de la Stratégie Nationale et Plan d'Action de la Diversité Biologique et Elaboration du 5e Rapport de la République Centrafricaine , tenue le 16 août 2012 dans la salle de conférence du Restaurant KANAKOU à Bangui, adressons nos sincères remerciements au Fonds pour l'Environnement Mondial pour son appui multiforme au programme du Gouvernement sur les questions environnementales de la République Centrafricaine en général et celles de la biodiversité en particulier.

Fait à Bangui, le 16 août 2012
LES PARTICIPANTS

ANNEXE III LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et Prénoms	Entité	E-mail	Contacts Tél.
01	**Jérôme LAVOU**	Assemblée Nationale		
02	**Gaétan Rock MOLOTO – A – KENGUEMBA**	Chargé de mission à la Primature	molotokg@yahoo.fr	+236 75 05 25 04
03	**Gustave DOUNGOUBE**	Chargé de mission Ministère de l'Environnement et de l'Ecologie (MEE)	gdoungoube2000@yahoo.fr	+236 75 50 38 08
04	**Susanne NZAPA-NGANAFIO**	Chargé de mission MEE		+236 75 05 65 53
05	**Roger BIMBO**	Inspecteur central en matière d'administrations et des finances	rogerbimbo@gmail.com	+236 75 05 71 19
06	**Victorine GAZA**	Inspecteur central en matière d'Environnement et de l'Ecologie	yalokgaz@yahoo.fr	+236 75 50 69 49
07	**Jean Claude BOMBA**	Directeur Général de l'Ecologie au MEE	jcbomba@hotmail.com	+236 75 50 82 79
08	**Léon ANZITAGO**	Directeur des Services Régionaux au MEE	anzitagobenganede@yahoo.com	+236 75 20 04 40
09	**Aimé Christian MAYOUNGA**	Directeur du Développement Local au MEE	christianmayounga@yahoo.fr	+236 75 50 77 94
10	**Catherine AZOUYANGUI**	Directeur de la Gestion des Paysages Naturelles au MEE	azouyanguicatherine@yahoo.fr	+236 75 05 13 48
11	**NDARATA Christophe**	Directeur de l'Information Environnementale	ti_massanguet@yahoo.fr	+236 77 06 11 36
12	**Igor TOLA KOGADOU**	Directeur de l'Environnement Ressources	tolakogadou@hotmail.com	+236 75 55 82 22
13	**Michel César MAZANGUE**	Directeur de la Prévention des Risques Biotechnologiques	mazangue_michel@yahoo.fr	+236 75 04 46 40
14	**Chantale MOEHAMA**	Chef de Service de la Presse	moehamachantal@yahoo.fr	+236 75 50 55 48
15	**Ralph Mercier DEGUE NAMBONA**	Chef de Service de la Conservation de la Biodiversité	ralphdegue@yahoo.fr	+236 75 30 80 65
16	**Thierry Maxime DONGBADA**	Cadre au MEE	dongbanda2001@yahoo.fr	+236 77 08 33 19
17	**Théodore MBARO**	Directeur Général des Eaux et Forêts	mbaro2011@yahoo.fr	+236 75 50 30 09
18	**Florent ZOWOYA**	Coordonnateur Ecofaune MEFCP	zowoyafl@yahoo.fr	+236 75 50 74 63
19	**Eugene BOUAWA**	Coordonnateur OFB MEFCP	bouawaeugene@yahoo.fr	+236 75 20 46 34
20	**Bruno DE-SIMBOLI**	Coordonnateur PFNL MEFCP	bbdesemboli@yahoo.fr	+236 75 53 97 53
21	**Basile TITO**	PGPRF MEFCP	basitito@yahoo.fr	+236 75 05 17 06
22	**David OUANGANDO**	Directeur MEFCP	david_ouangbao@yahoo.fr	+236 72 07 72 82
23	**Jean Baptiste MAMANG KANGA**	Directeur MEFCP	jeanbaptistemamang@yahoo.fr	+236 75 50 76 22
24	**Emmanuel NGOUMBANGO**	C/S MEFCP	engoumelvis@yahoo.fr	+236 75 50 83 46
25	**Bienvenu ADAMOU MBEASSA**	C/S MEFCP	bm_adamou@yahoo.fr	+236 75 67 68 07
26	**Fernand KOUMANDA**	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	koumanda@yahoo.fr	+236 75 50 46 96
27	**Service Ghislain**	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	sghislains@yahoo.fr	+236 75 31 16 93
28	**Abel POUBANGUI**	Inspecteur Central Ministère du Développement du Tourisme et de l'Artisanat	_	+236 75 05 53 10
29	**Jean Baptiste GOMINA**	Direction Générale du Développement du Tourisme	jbgomina1@yahoo.fr	+236 75 50 47 56
30	**Augustin WILIKPAN**	Chargé de Mission Secrétariat Général du Gouvernement	_	_
31	**Eloi BELLONGHOT**	Ministère de la Communication	-	-
32	**Stève APETE MATONGO**	Ministère du Plan et de l'Economie	apetesteve@yahoo.fr	+236 75 02 10 54
33	**Gisèle KOZO**	Ministère du Plan et de l'Economie	-	-
34	**Zacharie DAZZOUA**	Ministère de Mines et Energie	dazouazachari@yahoo.fr	+236 75 04 78 36
35	**Sylvain FEIGOUDOUZOUI**	DG. Ministère de Mines et Energie	-	-
36	**Jeannine DEKOYO**	Ministère de Commerce	jeaninedekoyo@yahoo.fr	+236 75 50 83 14
37	**Mme BANYOMBO Clarisse**	Ministère de l'Urbanisme	banyombof@yahoo.fr	+236 75 56 53 25
38	**Hervé MOKOSSESSE**	Université de Bangui	mokossesse@gmail.com	+236 75 04 90 99
39	**Denis BEINA**	Université de Bangui	d-beina@yahoo.fr	+236 75 04 80 24
40	**Eric FOTO**	Université de Bangui	fotoeric@yhotmail.com	+236 75 05 63 46
41	**Salomon NAMKOSSERENA**	Direction Générale de l'ICRA	-	-
42	**Bruno WANEYOMBO – BRACHKA**	Expert national en mobilisation des parties prenantes	brunobrachka2005@yahoo.fr	+236 75 71 19 05
43	**Constant YAMENDJE**	Mairie de la ville de Bangui	-	+236 75 03 00 31
44	MBAMBALI MBAYE Cornail	OFCA	mbayeg@yahoo.fr	+236 75 30 89 15
45	**Rosine BAYOGO**	Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée	-	+236 75 73 94 89

46	**KARANGAZE**	CEDIFOD	cedifod@yahoo.fr	+236 75 05 29 39
47	**Gédéon GOTTY**	IDC	initiativesdev@yahoo.fr	+236 75 50 37 51
48	**Paul DOKO**	ACAPEE / CARPE	-	-
49	**Patrice PASSE SANA**	OCDN	passesanand@yahoo.fr	+236 75 56 47 02
50	**Simplice KOZO**	REPALCA	Kozosimplice2001@yahoo.fr	+236 75 06 76 16
51	**Philomène BIA**	BATA GBAKO	Bata_gbako@yahoo.fr	+236 75 03 77 26
52	**Aline MALIBANGAR**	Chargée de programme Energie /Env. PNUD	aline.malibangar@undp.org	+236 75 50 41 24
53	**NGOUNIO-GBIA Etienne**	FAO	etienne.ngouniogabia@fao.org	+236 75 50 36 01
54	**Vermond KAÏNE**	Coordination du Small Grant P.	-	-
55	**Bob Félicien KONZI-SARAMBO**	Coordination Nationale Projet BD	bkonzi@hotmail.com	+236 75 50 65 00
56	**Léon GOUMOKOGNA**	Assistant Comptable CDB	goumokognaleon09@yahoo.fr	
57	**Pierre OUANGBAO**	Assistant PF CDB	p.ouangbao@yahoo.fr	
58	**Moussa Daniel**	CS/EFUPFNI	danielmoussa80@yahoo.fr	+236 77 90 00 15
59	**LARMA Bertrand**	Cadre au MEE	bertendlarma@yahoo.fr	+236 77 36 30 04
60	**MBOLI Philippe**	Agent au MEE	-	+236 75 54 51 55
61	**MAHODE Jérôme**	Expert National ST Forêt	jmahode@gmail.com	+236 75 12 70 92
62	**KOLIKA Serge Maxime**	Chef de Service EIE	smkolika@yahoo.fr	+236 75 04 71 62
63	**BOULALA Marien E.**	ACAPEE/CARPE	Boulala-12@yahoo.com	+236 33 51 73